



## DEMANDE DE DÉMOLITION

**AVIS** est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande d'autorisation de démolition pour le bâtiment portant les numéros civiques :

**7410-7412, avenue de Châteaubriand**

et ce, le **mercredi 12 août 2026, à 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de cette autorisation doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement. Ces commentaires doivent être transmis au bureau d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3 et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 6 août 2026, à 16 h 30.**

Fait à Montréal, le 27 juillet 2026

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**

---

Publication : [Site internet de l'arrondissement](#) et [Bureau accès Montréal de l'arrondissement](#)